

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 364

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260391>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habiles dans ces sortes d'affaires, la Société coopérative sera souvent appelée à répondre à des demandes venant de ces milieux-là.

Nos sociétés féminines ont un intérêt tout particulier à l'octroi de prêts pour l'exploitation de restaurants sans alcool et de pensions. Tout en observant la prudence nécessaire, la Société coopérative rendrait de grands services en favorisant, par principe, les entreprises antialcooliques.

Exemples : Une mère et sa fille ont l'occasion de reprendre une pension. Un noyau fixe de pensionnaires est formé par les employés d'un établissement de divertissements voisins; le montant de la pension serait déduit des appointements des employés et remis par le patron lui-même aux deux tenancières. Il manque quelques meubles. Le linge de table et la vaisselle doivent être complètement renouvelés. Crédit nécessaire fr. 1000.—. Que vaut-il mieux faire? Que ces deux femmes demandant un prêt, paient leurs fournisseurs au comptant avec 5 % et remboursent petit à petit le prêt, l'escompte ainsi obtenu contre-balançant à peu de chose près l'intérêt de la première année; ou bien prennent des marchandises à tempérament, et perdent non seulement l'escompte, mais doivent aussi payer un intérêt beaucoup plus fort que celui demandé par la banque?

Une infirmière veut faire construire une galerie de repos comme annexe à son Home d'enfants. Il lui manque les fr. 6000.— nécessaire pour cela.

d) **Artistes.** Des membres du Comité de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs nous ont exprimé leur manque d'intérêt pour la Société coopérative de cautionnement. Les chances de gain dans cette carrière sont si précaires que des prêts à des artistes seraient tout à fait déplacés à cause des difficultés que rencontrerait leur remboursement. Les bourses sont préférables. Et pourtant nous croyons que des prêts seraient intéressants à juste titre pour cette profession, car la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs organise chaque année des expositions et, suivant les circonstances, des avances de fonds à court terme pourraient leur être utiles. Une artiste-décorateur ouvrant un atelier (éventuellement un magasin) peut être placée sur le même rang qu'une femme occupée dans les arts et métiers. Un prêt permettrait à une femme ayant commandé tout l'exécution de longue durée d'obtenir des conditions favorables pour l'achat d'un matériel coûteux.

e) **Institutrices.** Le Comité central de l'Association suisse des institutrices rend compte dans une lettre du 1^{er} mars 1930 des circonstances peu réjouissantes de la carrière d'institutrice. Il convient donc de s'abstenir de faire quoi que ce soit pour faciliter l'entrée dans cette carrière et de n'accorder aucun prêt pour faire des études. Les jeunes filles exceptionnellement bien douées trouveront l'aide voulue d'une autre façon. D'ailleurs les prêts à court terme que nous prévoyons ne pourraient entrer en ligne de compte pour des institutrices, car avec les mauvaises perspectives de gains qui sont les leurs, elles ne se trouveraient pas dans la situation voulue pour rembourser la somme empruntée à son échéance. Il en serait autrement s'il s'agissait d'une aide pour continuer des études. Mais même dans ce cas, l'espoir d'un remboursement ne serait certain que pour une institutrice ayant déjà un poste fixe qui lui serait conservé pendant son congé.

Bien que le Comité central, en se plaçant au point de vue de la fâcheuse situation dans laquelle se trouve actuellement la profession d'institutrice, ne puisse soutenir la Coopérative de cautionnement, il attire toutefois l'attention sur le cas d'une institutrice, à laquelle on devrait donner la possibilité de prendre un congé pour interruption d'activité professionnelle afin d'élargir et d'approfondir ses connaissances. Les circonstances — école, famille — le permettraient, mais les économies réalisées sont insuffisantes. Est-ce que dans ce cas une institutrice n'aurait pas volontiers recours au Fonds, qui, lui, n'a aucunement le caractère d'une institution de bienfaisance?

Notre enquête nous a permis de connaître la vie d'une institutrice mariée, qui, ayant perdu son mari au bout de quelques années, a dû gagner son pain et celui de ses enfants. En pareil cas, le Fonds peut aider à préparer un nouvel examen, à ouvrir une pension, etc.

f) **Carières universitaires.** L'intérêt que, dans ces carrières, l'on porte au Fonds est très vif, car la formation universitaire exige de grands sacrifices: 11 à 13 ans d'école, puis 5 à 8 ans d'études supérieures. Et de lourdes obligations financières viennent s'ajouter à cette longue préparation lors de l'entrée dans la vie pratique: études à l'étranger, impression de thèses, ouverture de cabinets de consultations, de bureaux, etc., etc. Parmi les réponses reçues, il s'en trouvait de femmes médecins distinguées, de dentistes, de pharmaciennes, d'avocates, connaissant fort bien les difficultés rencontrées lors de leur entrée dans la carrière choisie. Chaque réponse était favorable à une coopérative de cautionnement.

Exemple : Une étudiante en droit aimerait passer son doctorat après avoir fait l'examen d'avocat et le stage pratique. Pour son entretien pendant le semestre qu'elle devrait y consacrer, et pour l'impression de sa thèse, elle aurait besoin de 5000 fr. qu'elle est certaine de pouvoir rembourser en cinq ans.



**Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin**

Séance du Comité Central.

Après une période d'interruption due aux vacances d'été, le Comité Central de l'A.S.S.F. vient de tenir, les 10 et 11 octobre à Lausanne, dans l'hospitallerie demeure de sa présidente, deux séances à l'initiative du Comité Central. Il avait en effet à prendre connaissance des rapports des différentes Commissions créées par lui en collaboration avec d'autres organisations, et qui peu à peu se transforment en groupements nationaux spécialisés pour l'étude de certaines questions: Commission des allocations familiales, qui a été l'initiatrice des Journées pour la protection de la famille, organisées à Zurich pour la fin du mois prochain; Commission pour la censure du cinéma, qui a adressé un mémoire à la Conférence des directeurs de police; Commission pour la lutte contre les stupéfiants; Commission pour l'étude des résultats de la législation protectrice du travail féminin. La propagande en faveur du suffrage féminin, plus nécessaire que jamais en ces temps de fléchissement de l'intérêt civique et de seules préoccupations économiques, l'a longtemps occupé, soit qu'il ait entendu des rapports sur le Cours de Vacances de Morat ou sur le voyage d'études en Angleterre, soit qu'il ait étudié les meilleurs moyens de fortifier le zèle des Sections ou d'en créer de nouvelles; et à cette occasion, il a été heureux d'accueillir dans l'Association la Benjamin des Sections, celle de Sion, fondée dans la capitale valaisanne à la suite de l'Assemblée générale qui s'y est tenue, l'autre été. Des tournées de conférences ont été aussi prévues dans différents cantons, le service de presse confié à M^{lle} H. Zwahlen, sera intensifié, et le film suffragiste, le *Banc des Mineurs*, bien présenté, constituera, lui aussi, un élément précieux de propagande. — En matière fédérale, le Comité Central s'est encore occupé de la prochaine votation sur l'assurance-vieillesse et sur l'assurance de la vieillesse de la femme mariée, du fond de cautionnement de la Safa, en matière internationale du Congrès d'Athènes, et de la contribution pécuniaire que la Suisse y a apportée (1250 fr. réunis grâce aux 20 centimes supplémentaires perçus avec chaque cotisation de chaque membre de Section); et enfin, en matière administrative, des propres affaires financières de l'A.S.S.F. Il y avait certes beaucoup à occuper pendant 8 heures d'horloge les dirigeants de notre mouvement suffragiste suisse!

E. Gr.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Commission d'éducation nationale

Mesdames les Présidentes,
Mesdames et chères Alliées,

La Commission d'Education de l'Alliance, encouragée par l'accueil fait l'hiver dernier à sa suggestion, vous propose de poursuivre, au cours des mois prochains, vos études de questions pédagogiques relatives à notre grand thème de l'éducation dans la famille.

Nous savons que beaucoup de groupements trouveront en eux-mêmes des conférences et la documentation d'études en commun. Pour les autres Sociétés qui désirent des sujets de conférences et causeries, notre Commission a préparé (après un long échange épistolaire) la liste ci-jointe de noms de conférenciers éminents et de sujets d'exposés les plus suggestifs.

La presse féminine d'abord *Schweizer Frauenblatt* et *Mouvement Féministe* — fournira une bibliographie et des articles d'éducation. La grande presse et la presse régionale de beaucoup d'endroits nous ont promis leur collaboration.

Nous espérons par ces moyens attirer nos divers groupements vers l'éducation en général et les convaincre qu'il y a une œuvre constructive à entreprendre dans le domaine, trop laissé à l'hasard et à l'empirisme, de l'éducation familiale, en laquelle la mission maternelle est primordiale. Améliorer la famille par une éducation mieux comprise, n'est-ce pas une des manières de contribuer à l'élevation de l'âme nationale tout entière?

Nous vous prions de croire, Mesdames, à l'enthousiasme avec lequel nous nous sommes mises à l'œuvre, afin que notre Commission d'Education puisse servir de « centre de documentation » à la campagne de persuasion que nous entreprenons en faveur de la pédagogie familiale longtemps négligée; et nous vous adressons, Mesdames et chères Alliées, nos hommages confraternels, respectueux et idéalistes.

Au nom de la Commission d'Education nationale:

La Présidente: Elisa SERMENT, Le Mont S/Lausanne.

La Vice-Présidente: Marguerite EVARD, Le Locle.

La Secrétaire: Marie-J. WENGER, Morges.

P.-S. Pour tous renseignements, on peut s'adresser à la Présidente ou aux autres membres de la Commission.

Liste de conférenciers de langue française:

M^{lle} Ketty von ALLMEN, Moulins de la Reine Berthe, Saint-Imier (Jura bernois).

Histoires d'enfants. (Dans le Jura bernois et neuchâtelois seulement.)

Signora BORGA-MAZZUCHELLI, prof., Lugano: L'éducation dans la famille.

Signora BOSCHETTI-ALBERTI, institutrice, Agno près Lugano:

1. Pour l'éducation des enfants. — 2. Le don de soi dans l'éducation. — 3. L'influence du cœur sur l'éducation du caractère.

Dr. William BOVEN, avenue de la Gare, 2, Lausanne:

Observations sur la pratique de l'éducation familiale.

M. Ernest BOVET, Secrétaire général de l'Association suisse pour la S.d.N., Le Languedoc, Lausanne:

1. Le rôle social de la famille. — 2. Ma patrie et celle des autres.

M^{lle} Cécile CLERC, rue de la Serre, Neuchâtel:

De la protection de l'enfance dans le canton de Neuchâtel.

M^{lle} Alice DESOUDRES, prof., Villette (Cl. Genève):

1. Les conflits de famille, d'après Alfred Adler.

2. L'éducation des arriérés, utile à tous. (A partir de janvier 1932 seulement et de préférence mercredi ou samedi soir).

M^{lle} Eugénie DUTOIT, Dr. phil., Présidente de l'Union suisse des Amies de la jeune Fille, Schwarztörstrasse, 36, Berne.

Le rôle de l'autorité dans l'éducation de nos jeunes filles.

M^{lle} Marguerite EVARD, Dr. ès-lettres, Prof., rue Danie, Jeanrichard, 17, Le Locle (Neuchâtel):

1. Pédagogie familiale. — 2. L'instinct maternel et le sentiment paternel. — 3. La formation des jeunes à leur rôle de futurs pères et mères. — 4. Le petit enfant comme centre d'intérêt en pédagogie. — 5. L'idéalisme indispensable aux mères. — 6. La poésie de la maternité.

M. Adolphe FERREIRE, Dr. soc., Dir. adj. du Bureau international d'éducation, vice-président de la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle, avenue Peschier 10, Genève:

1. Autorité et liberté. — 2. Parents et enfants (Psychanalyse des rapports familiaux).

M^{lle} Marthe FILLION, Directrice du « Home Chez Nous », La Clochette s. Lausanne:

Vie de famille et éducation familiale « Chez nous » (choses vécues).

Dr. Oscar FOREL, Médecin en chef des « Rives de Prangins », Prangins près Nyon:

1. Hérité et éducation. — 2. Les causes de l'évolution des troubles mentaux. — 3. Comment préserver nos enfants de troubles nerveux et mentaux. — 4. De l'éducation sexuelle (aux parents).

M^{me} A. GILLABERT-RANDIN, « Clos d'Avril », ch. du Reposoir, Lausanne:

1. Nous les Mères. — 2. L'éducation maternelle de la volonté.

M^{lle} Marguerite GLOBAT, Maison des enfants, « Champ du Planc », Macolin s. Bienné:

1. Expériences éducatives dans la Maison des Enfants. — 2. Le jardinage comme moyen d'éducation.

M^{lle} Blanche HEGG-HOFFET, Dr. phil., Muri près Berne, puis dès fin octobre, Itigen près Berne:

L'art de comprendre les enfants.

M^{me} S. JOHANNOT-VERNET, Bourg-de-Four, 10, Genève:

1. Responsabilité des parents dans la création et le maintien des liens entre frères et sœurs. — 2. De l'influence de la mère. — 3. Les difficultés des parents. (A Genève et environs seulement.)

M^{me} Marguerite LAEFFLER-DELACHAUX, Rolle (Vaud):

Une méthode pour la formation des caractères. (Jusqu'à fin 1931 seulement.)

M. Edouard LARAVOIRE, Institutrice, Président de « Pro Familia », rue Tronchin, 17, Genève:

La protection des enfants difficiles et des retardés.

M. Albert MALCHE, Prof. à l'Université, quai des Eaux-Vives, 12, Genève:

1. Les devoirs des parents. — 2. Le caractère de nos enfants: quand et comment intervenir? — 3. Mensonges d'enfants. — 4. La collaboration de l'école et de la famille.

M^{me} MORELLON-BORNAND, avenue Dapples, 5, Lausanne:

La culture morale de nos enfants, ou Du développement moral de nos enfants. — (Pas avant la fin d'octobre.)

M^{lle} Jeanne PASCHOU, Prof., « Bon-Port », Lutry (Vaud):

Les bases psychologiques d'une bonne éducation.

M. William PERRET, Prof. à l'Ecole nouvelle des Terreaux, rue du Stade, 12, Neuchâtel:

1. L'école et la morale chrétienne. — 2. Leçons de morale et vie morale. — 3. L'école exercice de morale.

M^{lle} Berthe PENNINGER, Prof., rue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds:

1. Les difficultés familiales créées par l'attitude des adolescents. — 2. Education nationale suisse et formation européenne. — 3. L'éducation familiale et démocratique d'après Philippe Monnier. (Pour la saison prochaine: 1932-1933).

Dr. Henri REVILLIOD, Président du Cartel romand H. S. M., rue du Mont-de-Sion, 14, Genève:

1. L'éducation sexuelle dans la famille. — 2. Troubles nerveux et mauvaises habitudes chez l'enfant.

M^{lle} Elisa SERMENT, Présidente de la commission nationale de l'Alliance S.F.S., Le Mont, Lausanne:

1. Collaboration de l'école et de la famille, premiers efforts. — 2. La religion dans la vie de famille, résultats d'une enquête. — 3. Ce que les femmes peuvent faire pour la paix dans la famille, par l'éducation. — 4. Un inédit de M^{lle} Pieczynska: « Manque de préparation des mères et instabilité des unions conjugales » (donné aux Journées sociales de Vauxmorins consacrées à la crise de la famille, en 1926).

M^{lle} Hélène STUCK, prof., Schwarzenburgstr., 17, Berne:

1. L'éducation dans la famille et l'éducation à l'école.

M^{me} A. TREUB-CORNAZ, Faoug près Avenches (Vaud):

1. Nos responsabilités d'adultes à l'égard des jeunes.

M. Maurice VEILLARD, Dr. en droit, Dir. du Secrétariat romand H. S. M., Gd-Pont, 2, Lausanne:

1. La famille, ses amis et ses ennemis (avec projections). — 2. L'éducation sexuelle (avec projections).

M^{lle} Marie-J. WENGER, Institutrice émérite, secrét. de la Commission d'éducation de l'Alliance nat. de sociétés féminines, rue du Lac, Morges (Vaud):

1. Aux mères: L'éducation morale de nos enfants, habitudes et obéissance. — 2. Comment répondre aux « pourquoi » de nos enfants (éducation sexuelle). — 3. Aux jeunes filles: Pour leur bonheur et celui de leur famille.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 17 octobre:

GENÈVE: Union des Femmes, Restaurant sans alcool, 2, rue de la Rôtisserie (restaurant recommandé par l'Union), 16 h. Le mensuel; 16 h. 30: musique avec l'aimable concours de M^{lle} M. Gras, professeur de violon, et de M^{me} Pageot, professeur de chant.

Lundi 19 octobre:

GENÈVE: Salle Centrale (1^{er} étage), 20 h. 30: Le Banc des Mineurs, première représentation à Genève du film suffragiste, organisée par l'Association genevoise pour le Suffrage féminin. Commentaire par M^{lle} Gourd, musique. Prix des places: 1 fr. Billets à l'avance chez le concierge et à l'entrée.

Mercredi 21 octobre:

GENÈVE: Athénée, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle de l'Association genevoise de Femmes universitaires.

Vendredi 23 octobre:

GENÈVE: Radio-Suisse-Romande, Studio de Genève, 17 h. 15 à 17 h. 30. Chronique d'intérêt féminin. Causerie par T. S. F., par M^{lle} Gourd.

Dimanche 25 octobre:

BERNE: Salle des Tisserands, 63, rue de la Justice, 10 h. 30: IX^{me} Conférence des Présidentes de Sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin. Ordre du jour: 1. Le peuple suisse et l'assurance-vieillesse et survivants. M. Staehli, conseiller national Berne; 2. La collaboration des Sections suffragistes avec d'autres associations féminines. M^{me} de Montet, présidente de l'Alliance nationale, Vevey; 3. Comment présenter le film suffragiste? (avec présentation du film); M^{lle} Gourd, Genève; 4. Communications de la présidente de l'A.S.S.F.: M^{me} Leuch (Lausanne); 5. Nomination d'une directrice des Conférences de présidentes, en remplacement de M^{lle} Dutoit, démissionnaire; 6. Divers et propositions individuelles. Les membres des Sections sont cordialement invités à accompagner la Présidente de leur Section.

Lundi 26 octobre:

CHÈNE-BOURG (Genève): Salle de réunion, 20 h. 30: Le Banc des Mineurs, présentation du film suffragiste organisée par l'Association genevoise pour le Suffrage féminin. Musique appropriée. Prix des places: 80 c.

Mardi 27 octobre:

VERSOIX (Genève): Salle de réunion, 20 h. 30: Le Banc des Mineurs (voir ci-dessus).

Jeudi 29 octobre:

GRAND-SAONEX (Canton de Genève): Salle communale, 20 h. 30: Le Banc des Mineurs, (voir ci-dessus).

Vendredi 30 octobre:

VAUDOUVRES (Canton de Genève): Salle du Foyer, 20 h. 30: Le Banc des Mineurs (voir ci-dessus).

Samedi 31 octobre:

COLLIGNES-BELLERIVE (Canton de Genève): Salle de réunion, 20 h. 30: Le Banc des Mineurs (voir ci-dessus).

Ecole d'Etudes sociales pour Femmes

GENÈVE .. Subventionnée par la Confédération

SEMESTRE D'HIVER :

22 octobre 1931-19 novembre 1932

Culture féminine générale. Préparation aux carrières de protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers, bibliothécaires, libraires-secrétaires, laborantes.

Cours pour infirmières visiteuses donné en collaboration, avec la Croix-Rouge genevoise. Durée des cours, du 27 octobre au 10 décembre. Durée des stages, 2 mois.

Cours d'Hygiène de la femme donné par le Dr. Wägeli, du 27 octobre 1931 au 15 mars 1932, tous les mardis soir de 20 h. 30 à 22 h.

Cours ménager au Foyer de l'Ecole.

Des AUDITIQUES sont amies à tous les cours

Programme (50 ct.) et renseignements par le Secrétariat: 6, rue Charlet-Bonnet, 6

Etudiante Sténo-dact., expérimentée possédant machine, cherche emploi régulier 1/2 journée, 3 langues. Ferait gratuitement un essai seul moyen de se faire connaître et apprécier. Références. Pour entretiens, pour un rendez-vous dans la matinée, en téléphonant soit au 43.880 à toute heure, soit au 84.093 (domicile, après 19 h.).

M^{lle} Marguerite GRAS

Diplôme de capacité professionnelle

Prix de virtuosité du Conservatoire de Genève.

Leçons de violon et d'accompagnement ... Musique de chambre ... Soldats

Concerts et Soirées

Conditions spéciales pour pensionnaires et leçons collectives

Rue de Lyon, 61 bis Genève

(chez M. Mossaz) REÇU le 11 h. 30 à 12 h. 30

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE